

# CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 17 AVRIL 2026

## Liste des délibérations

- 2026.12 – Constitution des commissions municipales
- 2026.13 – Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- 2026.14 – Désignation des délégués et référents communaux
- 2026.15 – Frais de fonctionnement du R.P.I. 2025

Saint Bonnet Près Orcival, le 20 avril 2026



Jean-François ANDANSON, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.

Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.